

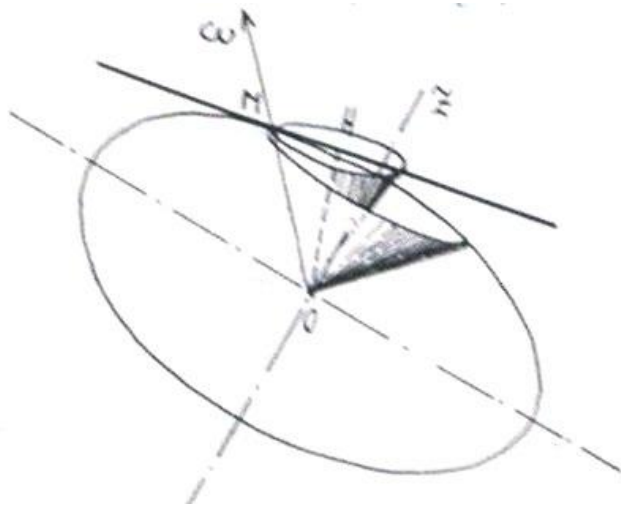


En ouverture de  
**L'année du Centenaire de la création de l'ENS Cachan**

L'École normale supérieure de Cachan organise  
Un colloque scientifique international et pluridisciplinaire

**Mercredi 24 octobre, jeudi 25 octobre &  
vendredi 26 octobre 2012**

**LES MONDES DU TECHNIQUE  
AU PRISME  
DE L'ENS CACHAN**



F. Renaudeau

Amphithéâtre Marie-Curie, bâtiment d'Alembert  
**École normale supérieure de Cachan**  
*61 avenue du président Wilson, 94235 Cachan, France.*

Programme d'ensemble

Mercredi 24 octobre 2012

## ENSEIGNEMENT, HISTOIRE & SOCIÉTÉ

8h30	Accueil
9h00-9h30	<b>Introduction du colloque.</b> Le Président de l'ENSC et le Vice-président Recherche
9h30-10h00	Conférence inaugurale. <b>L'ENS Cachan de l'enseignement technique à la professionnalisation des études.</b>
10h00-11h20	<b>Session 1h20</b> session 1
Pause	
11h40 -13 h00	<b>Session 1h20</b> session 2
13h00-14h30	Déjeuner
14h30- 16h10	<b>Session 1h40</b> session 3
Pause	
16h30-18h30	<b>Session 2h00</b> Session 4

Jeudi 25 octobre 2012

## RECHERCHE, FORMATION & PRATIQUE

8h30	Accueil
9h00-10h20	Table ronde 1h20. <b>Sciences fondamentales, sciences appliquées : une distinction pertinente ?</b>
10h20-12h00	Table ronde des directeurs. 1h40. <b>L'ENS Cachan face aux enjeux contemporains de formation et de recherche.</b>
Changement de salle	
12h10-12h30	<b>L'Atelier ARThèque</b> (Amphithéâtre Tocqueville, bâtiment d'Alembert)
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-18h00	<i>En parallèle L'Atelier Arthèque continu... (Ordinateurs portables bienvenus !)</i>
14h00-15h10	<b>Session 1h10</b> session 5
15h10-16h20	<b>Session 1h10</b> session 6
Pause	
16h40-18h00	<b>Session 1h20</b> session 7
18h00-19h00	Table ronde 1h00. <b>La fin des années 1980 : quel tournant pour l'Ecole ?</b>

Vendredi 26 octobre 2012

## L'ENSC DANS UNE PLURALITÉ DE MONDES

8h30	Accueil
9h00-10h40	<b>Session 1h40</b> session 8
Pause	
11h00-12h30	<b>Session 1h30</b> session 9
12h30-14h00	Déjeuner
14h00-15h10	<b>Session 1heure10</b> session 10
15h10-16h10	<b>Session 1h00</b> session 11
Pause	
16h30-17h40	Table ronde 1h10. <b>L'université Paris-Saclay et l'avenir de l'ENS</b>
17h40-18h00	<b>Conclusions scientifiques du colloque.</b>
18h00-18h30	Conférence de clôture. <b>De l'ENS de Cachan à l'EPFL, les sciences sociales contre, avec et pour la technique.</b>

(Programme, jour par jour. TSVP)

Mercredi 24 octobre 2012

## ENSEIGNEMENT, HISTOIRE & SOCIÉTÉ

MATIN

### INTRODUCTION DU COLLOQUE

Le Président de l'ENSC et le vice-président Recherche de l'ENSC

#### CONFÉRENCE INAUGURALE PAR JEAN-MICHEL CHAPOULIE (UNIVERSITÉ PANTHÉON SORBONNE)

L'ENS CACHAN DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE À LA PROFESSIONNALISATION DES ÉTUDES.

#### SESSION 1 DYNAMIQUES HISTORIQUES

Président **Patrick Fridenson** (EHESS)

- ✚ **Yves-Claude Lequin** (UTBM), Le « modèle napoléonien » du Supérieur est un mythe (1747-1848).
- ✚ **Claude Didry** (IDHE-CNRS), Contrat de travail et enseignement technique. Retour sur une concomitance (1890-1920).
- ✚ **Florent Le Bot** (ENSC), Une place pour l'ENET-ENSET-ENS Cachan ? (1893-2012).

#### SESSION 2. SCIENCES DE GESTION, SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES SOCIALES

Président **Bernard Colasse** (Université Paris Dauphine)

- ✚ **Marie-Noëlle Jacquelin** (univ. Paris Sud), **Béatrice Touchelay** (univ. Lille 3), L'ENET-ENSET-ENS Cachan et l'enseignement de la comptabilité de 1912 aux années 1980.
- ✚ **Elisabeth Chatel** (ENSC), L'enseignement de l'économie dans l'enseignement secondaire supérieur : les balbutiements des années 1950-1960 – Quelle formation des maîtres à l'ENSET ?
- ✚ **Fabienne Pavis** (univ. de Nantes), L'ENS Cachan, une voie d'accès privilégiée pour occuper une position d'avant-garde en sciences sociales ? La section D entre 1975 et 1995.

### APRES-MIDI

#### SESSION 3. RESEAUX ET INFLUENCES

Présidente **Rebecca Rogers** (Université Paris Descartes)

- ✚ **Stéphane Lembré** (IUFM Nord-Pas-de-Calais), De l'efficacité du lobbying à la mise en ordre du technique. L'Association française pour le développement de l'enseignement technique et la création de l'École normale de l'enseignement technique.
- ✚ **Martine Paindorge** (IUFM de Lorraine), L'Association des Professeurs de Technologie de l'Enseignement Public (APTEP), vecteur de l'ENSET au sein des enseignements technologiques ?
- ✚ **Joël Lebeaume** (univ. Paris Descartes), Apogée puis transformation de l'enseignement ménager dans l'enseignement technique féminin au cours de la seconde moitié du XXe siècle.
- ✚ **Jacques Girault** (univ. Paris XIII), Les anciens de l'ENET puis de l'ENSET dans le syndicalisme enseignant.

#### SESSION 4 ENSEIGNEMENT ET SOCIÉTÉ : QUELS MONDES DU TECHNIQUE ?

Président **Gabriel Galvez-Béhar** (Université Lille 3)

- ✚ **Vincent Troger** (IUFM des pays de Loire), La gauche française et l'enseignement technique : histoire d'un malentendu récurrent.
- ✚ **Gérard Bodé** (Ifé), L'enseignement technique français (1891-1959). Quelle formation et pour quels enseignants ? Quelle place pour l'ENET-ENSET-ENSC ?
- ✚ **Guy Bruçy** (univ. de Picardie), Un pôle de référence : le Centre national de l'enseignement technique.
- ✚ **Nicolas Hatzfeld** (univ. d'Evry Val d'Essonne), **Emmanuel Quenson** (univ. d'Evry Val d'Essonne), L'apprentissage dans les écoles d'entreprise de l'automobile. Formation et socialisation à l'ordre industriel.
- ✚ **Cédric Perrin** (univ. Paris Ouest), L'apprentissage artisanal dans l'enseignement professionnel : Un enjeu des relations État-Artisanat (milieu des années 1950 à 1971).

(Programme, suite. TSVP)

Jeudi 25 octobre 2012

## RECHERCHE, FORMATION & PRATIQUE

### MATIN

TABLE RONDE. **SCIENCES FONDAMENTALES, SCIENCES APPLIQUEES : UNE DISTINCTION PERTINENTE ?**

**Christian Licoppe, Dominique Pestre, Stéphane Roux, Joseph Zyss**

Animée par **Virginie Albe** (ENS de Cachan)

TABLE RONDE AVEC LE PRÉSIDENT DE L'ENS CACHAN, LES ANCIENS DIRECTEURS ET L'ANCIEN PRÉSIDENT.

**L'ENS CACHAN FACE AUX ENJEUX CONTEMPORAINS DE FORMATION ET DE RECHERCHE.**

**Yves Malier, Bernard Decomps, Claire Dupas, Jean-Yves Mérindol, le Président de l'ENSC.**

Animée par **Philippe Savoie** (ENS de Lyon)

### ATELIER ARTHEQUE

(Amphithéâtre Tocqueville, bâtiment d'Alembert)

**François-Marie Blondel** (Ifé/ENSC), **Martine Paindorge** (IUFM de Lorraine), **Christophe Reffay** (Ifé/ENSC), **Philippe Varrin** (ENSC), ARThèque, un instrument pour diffuser et partager des documents sur l'enseignement technique et son histoire récente.

### APRES-MIDI

#### SESSION 5 SCIENCES DE LA MATIERE & DE L'INGENIEUR

Président **André Grelon** (EHESS)

- + **Virginie Fonteneau** (univ. Paris Sud), Quelle chimie et quelle place pour la chimie à l'ENET-ENSET-ENSC ?
- + **Christian Hamon** (univ. Paris Descartes), Du « certificat d'aptitude au professorat industriel » à l'« agrégation de sciences industrielle de l'ingénieur » : l'ENS Cachan, 100 ans de formation au service de l'enseignement technique et technologique.
- + **Virginie Albe, Laurent Champaney, François Costa, Michael Huchette**, (ENSC), Sciences de l'ingénieur et génies à l'ENSC : quelles formations, quelles modifications récentes et quel avenir ?

#### SESSION 6. RECHERCHES TECHNIQUES

Présidente **Thérèse Charmasson** (Cité des sciences et de l'industrie)

- + **Laurent Leclou** (univ. d'Evry Val d'Essonne), L'ENS Cachan foyer de la recherche technique : l'histoire des laboratoires dans l'évolution technique de l'automobile d'après-guerre.
- + **Pierre Mounier-Kuhn** (Centre Roland Mousnier, CNRS), L'informatique à l'ENSET-ENS Cachan : des enseignements techniques à la recherche scientifique.
- + **Michel Atten** (univ. Marne-la-Vallée), De la R&D industrielle aux nouvelles formes de techno-science.

#### SESSION 7. SCIENCES PRATIQUES, TECHNIQUES ET SOCIETE

Président **Gérard Bodé** (Institut français de l'éducation)

- + **Robert Salais** (ENSC), Science sociale et science pratique.
- + **Jean-Louis Martinand** (ENSC), STEF, un laboratoire de « Sciences pratiques » à l'ENS Cachan. Recherche et expertise en didactique du curriculum.
- + **Jean Lamoure** (ENSC), L'ENSET et les débats de société dans la revue *Technique-Art-Science*.

TABLE RONDE. **LA FIN DES ANNEES 1980 : QUEL TOURNANT POUR L'ECOLE ?**

**Maurice Liévremont, Yves Malier.**

Animée par **Antoine Prost** (Université Panthéon Sorbonne)

(Programme, suite. TSVP)

Vendredi 26 octobre

## L'ENSC DANS UNE PLURALITE DE MONDES

### MATIN

#### SESSION 8 RECRUTEMENTS ET DEBOUCHES

Présidente **Agnès van Zanten** (OSC CNRS/Sciences Po)

- ✚ **Hervé Joly** (LARHRA-CNRS), L'ENSET/ENS Cachan dans l'espace concurrentiel des grandes écoles : recrutement et débouchés.
- ✚ **Tristan Poullaouec** (univ. Nantes), **Alexia Auzière** (ENSC), **Milan Bouchet-Valat** (ENSC), **Laura de Lisi** (ENSC), **Martin Chevalier** (ENSC), Les formes de sélection des normaliens à l'ENS Cachan.
- ✚ **Hugo Harari-Kermadec** (ENSC), **Morgane Le Breton** (ENSC), Engagement décennal ou endettement étudiant ? Les bi-admis ENS Cachan / HEC face au choix de leur école et de leur carrière.
- ✚ **Anne Schipling** (univ. Martin-Luther Halle-Wittenberg), Discours d'autoreprésentation des Écoles normales supérieures.

#### SESSION 9 LES ENSET HORS DE FRANCE

Président **Jean-François Chanet** (Institut d'études politiques de Paris)

- ✚ **Rany Kalouri** (ASPETE), **Yannis Tsakirakis** (ASPETE), La décennie 1960 et la formation des professeurs du technique. Influences et enjeux à la création de SELETE /ASPETE en Grèce sur le modèle de l'Ecole de Cachan.
- ✚ **Yamina Bettahar** (univ. Nancy 2), De l'ENSEP à l'ENSET d'Oran : recompositions et mutations d'une institution algérienne d'enseignement technique (1970-2012).
- ✚ **Jacques-Philippe Tsala Tsala** (univ. de Yaoundé) **François Wassouni** (univ. de Maroua), L'École normale supérieure de l'enseignement technique (ENSET) de Douala au Cameroun (1979-2011).
- ✚ **Yves Malier** (ENSC), Témoignage « Les circonstances de la création de 15 ENSET hors de France, 1972-1982 ».

### APRES-MIDI

#### SESSION 10 PATRIMOINE, ART ET FORMATION

Président **Renaud d'Enfert** (Institut français de l'éducation)

- ✚ **Christian Hottin** (Direction générale des patrimoines), Architecture et urbanisme pour une grande école : l'ENS de Cachan.
- ✚ **Valérie Da Costa** (univ. de Strasbourg), L'œuvre et le lieu. À propos des œuvres de Germaine Richier, Robert Couturier, Jacques Villon, Alfred Janniot, Paul Cornet, Paul Belmondo...à l'ENSC.
- ✚ **Julien Bourdais** (ENSC, bourse centenaire), Transmission d'une culture professionnelle documentaire en situation scolaire. Observations à l'ENSMIS (ex-FEMIS) et à l'ENS de Cachan.

#### SESSION 11 TERRITOIRES

Président **Jacques Lévy** (École Polytechnique Fédérale de Lausanne)

- ✚ **Christian Grataloup** (univ. Paris Diderot), 1975 : la géographie française bousculée à Cachan.
- ✚ **Dima Younès** (ENSC), Le futur voisinage de l'ENS Cachan. Enjeux et défis du plan Campus Saclay.

#### TABLE RONDE. L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY ET L'AVENIR DE L'ENS

*Intervenants à confirmer.*

#### CONCLUSIONS SCIENTIFIQUES DU COLLOQUE PAR GUY BRUCY (UNIV. DE PICARDIE)

#### CONFERENCE DE CLOTURE PAR JACQUES LEVY

(École Polytechnique Fédérale de Lausanne)

De l'ENS de Cachan à l'ÉPFL, les sciences sociales contre, avec et pour la technique.

*(Informations, TSVP)*

N° 4720. — DÉCRET relatif à l'organisation de l'École normale de l'Enseignement technique.

Du 26 Octobre 1912.

(Publié au Journal officiel du 3 novembre 1912.)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi de finances du 27 février 1912 et notamment l'article 53 ainsi conçu : « Les sections normales préparatoires aux certificats d'aptitude, institués par le décret du 22 février 1893 pour le professorat dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie, seront groupées en une école normale de l'enseignement technique, dont le siège est fixé à Paris. Un décret, rendu sur la proposition du ministre du commerce et de l'industrie, déterminera les conditions de fonctionnement de l'école normale » ;

Vu le décret du 22 février 1893, portant organisation des écoles pratiques de commerce et d'industrie ;

Sur le rapport du ministre du commerce et de l'industrie,

DÉCRÈTE :

*Objet et régime de l'école normale.*

ART. 1<sup>er</sup>. L'école normale de l'enseignement technique a pour objet la formation des futurs professeurs des écoles pratiques et professionnelles ressortissant au ministère du commerce et de l'industrie.

Les chefs des travaux et d'atelier et les autres membres du personnel en fonctions dans les mêmes écoles, sont admis à faire, à l'école normale, des stages d'instruction.

2. Le régime de l'école est l'externat. Des bourses, d'une valeur de mille cinq cents francs (1.500<sup>f</sup>), dont le nombre est fixé, chaque année, par arrêté ministériel, peuvent être accordées aux élèves professeurs pour la durée de leurs études.

Le ministre peut, en outre, allouer aux élèves non boursiers, des subventions pour frais d'entretien.

*Mode et conditions d'admission.*

3. L'admission des élèves professeurs à l'école normale a lieu par voie de concours; le nombre des candidats à admettre est fixé, chaque année, par arrêté ministériel.

Le concours d'entrée comprend des épreuves écrites et des épreuves orales, dont le programme est fixé par le ministre, après avis du conseil supérieur de l'enseignement technique.

4. Aucun grade ou diplôme n'est exigé des candidats au concours.

*Enseignement.*

5. La durée des études, pour les élèves professeurs, est de deux ans.

Peuvent néanmoins être admis directement en deuxième année, après un concours dont les conditions et le programme sont fixés par arrêté ministériel, les candidats ou candidates remplissant les conditions prévues par arrêté ministériel pour être dispensés de la première série d'épreuves du certificat d'aptitude au professorat industriel ou au professorat commercial.

Le nombre des élèves-professeurs à admettre directement en deuxième année est fixé, chaque année, par le ministre, après avis du conseil de perfectionnement de l'école.

Les candidats qui ont subi avec succès les épreuves du concours spécial sont admis à l'école dans l'ordre de leur classement.

6. Les élèves professeurs ayant suivi les cours de la première année d'études subissent, à la fin de cette année, la première série des épreuves du professorat.

Les élèves professeurs subissent, à la fin de la seconde année d'études, les épreuves définitives du certificat d'aptitude au professorat industriel ou au professorat commercial.

7. Le plan d'études de l'école normale, les horaires et les programmes d'enseignement, pour les élèves professeurs et pour les membres du personnel admis à faire des stages d'instruction, ainsi que la durée de ces stages, sont fixés par arrêté ministériel, après avis du conseil supérieur de l'enseignement technique.

8. Indépendamment des bourses de séjour à l'étranger, qui sont accordées, aux termes des règlements concernant le professorat commercial, aux professeurs se destinant à l'enseignement des langues, les élèves professeurs des différentes sections de l'école normale peuvent bénéficier, après avis du conseil de perfectionnement, de bourses leur permettant de faire un stage, soit dans une école française ou étrangère, soit dans un établissement commercial ou industriel.

*Personnel.*

9. L'école normale de l'enseignement technique est administrée, sous l'autorité du ministre du commerce et de l'industrie, par un inspecteur général de l'enseignement technique hors cadres chargé des fonctions de directeur et assisté d'un conseil de perfectionnement et d'une commission pédagogique, dont la composition et les attributions sont indiquées ci-après.

10. Le personnel enseignant comprend :

Des maîtres de conférences,

Des chefs de travaux,

Des professeurs chargés de cours et des préparateurs.

Ce personnel est nommé par le ministre du commerce et de l'industrie, après avis du directeur de l'école.

*Conseil de perfectionnement.*

11. Le conseil de perfectionnement, présidé par le ministre, est composé des membres ci-après :

Le directeur de l'enseignement technique,

Le directeur de l'école normale,

Les inspecteurs généraux et inspectrices générales titulaires de l'enseignement technique,

Le directeur du conservatoire national des arts et métiers,

Le directeur de l'école centrale des arts et manufactures,

Le directeur de l'école des hautes études commerciales,

Le directeur de l'enseignement à la préfecture de la Seine,

Le président de la chambre de commerce de Paris,

Le directeur de l'école nationale d'arts et métiers de Paris,

Un directeur d'école pratique de commerce et d'industrie désigné par le ministre,

Six notables commerçants ou industriels, dont deux choisis parmi les membres du conseil supérieur de l'enseignement technique,

Un représentant du ministre.

Le ministre désigne un vice-président parmi les membres du conseil de perfectionnement.

12. Le conseil de perfectionnement est chargé :

1° De donner son avis sur le projet de budget de l'école, présenté par le directeur;

2° D'examiner le compte administratif et le rapport sur la situation morale et matérielle de l'établissement;

3° De donner son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre.

Les délibérations du conseil de perfectionnement, relatives à l'emploi du temps et aux programmes d'enseignement, sont prises après avis préalable de la commission pédagogique à laquelle le conseil de perfectionnement peut renvoyer l'étude de toutes autres questions soumises à son examen.

Le conseil de perfectionnement, sur convocation de son président, se réunit deux fois par an : en octobre, pour arrêter le budget de l'école, et en juin, pour l'approbation du rapport administratif du directeur.

13. La commission pédagogique est composée de la manière suivante :

Le directeur de l'école normale, *président*,

Les inspecteurs généraux et inspectrices générales titulaires de l'enseignement technique,

Deux des commerçants ou industriels membres du conseil de perfectionnement,

Un maître de conférence ou un professeur de l'école normale désigné par le ministre,

Le représentant du ministre au conseil de perfectionnement.

La commission pédagogique se réunit tous les trimestres, sur convocation du directeur.

14. Le ministre du commerce et de l'industrie est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Rambouillet, le 26 Octobre 1912.

Signé : A. FALLIÈRES.

Le Ministre du commerce  
et de l'industrie,

Signé : FERNAND DAVID.

ORGANISATION FLORENT LE BOT  
Chercheur & enseignant en Histoire  
INSTITUT FEDERATIF DES SCIENCES SOCIALES (IDHE-IF2S)  
ECOLE NORMALE SUPERIEURE DE CACHAN  
[flebot\[at\]ens-cachan.fr](mailto:flebot[at]ens-cachan.fr)  
Assistant scientifique FABIEN CARDONI  
(IDHE-CNRS)  
[fabiencardoni\[at\]hotmail.com](mailto:fabiencardoni[at]hotmail.com)  
Responsable de la communication  
CATHERINE HORDELALAY  
[catherine.hordelalay\[at\]ens-cachan.fr](mailto:catherine.hordelalay[at]ens-cachan.fr)

ADRESSE POSTALE

Ecole Normale Supérieure de Cachan  
bât. Laplace (IDHE)  
61, avenue du Président Wilson  
94235 Cachan Cedex, France  
<http://www.ens-cachan.fr/>



